

# Ligue Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 février 2024

**Club présents (présentiel, distantiel & procurationst )** : ASPP Digne (130), AEP Castellane (90), CEVU (177), CE Jarladin (133), CE Quinson (70), Lei Lagramusas (49), Roc et Falaise (122), Verticale Attitude (108), ASPTT Gap (268), Briançon Escalade (308), FACE (168), Montagne Queyras (15), Team Hautes Alpes (18), Camina (88), CDJ Rando06 (79), Escale (179), GMA 500 (82), La Roche aux Abeilles (102), Ski Club de Nice (115), Team Alpi Mercantour (40), Trinité Sport Escalade (143), US Cagnes (246), AS Grimper (169), Block Evasion (62), BMC (249), Escalade Club Aubagnais (28), Escalade Club Salonais (28), GUMS Aix (144), Harmonie Cimes (194), Lezard de la Grimpe (67), MJC Jacques Prévert (114), Montagne A Pic (205), Roc'Alpilles (93), Roqvertical (98), SMUC (307), CSA Méditerranée (100), Excursionnistes Toulonnais (154), Outdoor Aventure (112), Pack à Grimpe (117), Var Sport Nature (266), Aptitudes (49), Desvertiges (24), Verti'Cade (271).

**Présents** : Serge BARRAGAT (Président de la Ligue Sud FFME), Josselin CAZAUX (Vice-Président Ligue Sud FFME), Claude FULCONIS (Secrétaire de la Ligue Sud FFME), Marilynne PROAL (Trésorière de la Ligue Sud FFME), Alain RIGHI (Président CT 83), Jean Claude GRAND (Président CT 13), José BOLO (Président CT04), Pierre DURET (Président CT 84), Christelle LAFONT, Ghislaine VETTARD, Stéphane DESTOUCHES, Christine SLAMTI, Françoise LEPRON, Pascale SARR, Eric BLANC, Vincent COZETTE, Bernard PRIVAT, Benjamin FOURGEAUD, Baptiste AUGIS, Jérôme CHARRON, Christine d'ANNOUX, Giorgia ANDREOLI.

**Invités** : Sandra BERGER (Secrétaire Générale FFME), Amandine XERRI (salariée de la Ligue), Amar KELTOUMI (salarié de la Ligue).

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée informatiquement par tous les représentants présents.

## Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire

Le Président ouvre officiellement la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire à 10 h 00.

Le Président remercie

- Les présidents des clubs présents ou représentés,
- Les présidents des CT ainsi que les membres du comité directeur présents.

- Madame Sandra BERGER Secrétaire Générale de la FFME, représentant le Président Alain CARRIERE

## Contrôle des pouvoirs :

Membres présents ou représentés représentant **5500** voix sur 8413 soit **65,38 %**.

Nos statuts indiquent un quorum de 1/3 voix soit 2805. L'AG peut valablement délibérer.

Le président précise que tous les documents de cette AG étaient disponibles sur un espace partagé dont le lien a été communiqué sur la convocation et rappelle que l'Assemblée Générale Extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ◆ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 février 2023
- ◆ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 04 février 2023
- ◆ Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05 janv. 2024
- ◆ Adoption de la V3 du Règlement financier de la Ligue
- ◆ Rapport Moral du Président
- ◆ Rapport d'Activités des commissions
  - Vote du rapport Moral du Président et du Rapport d'Activités
- ◆ Rapport du Trésorier et du vérificateur aux comptes
  - Approbation des comptes 2023
  - Vote Quitus
- ◆ Election complémentaire au sein du Comité Directeur
- ◆ Projets et finances 2024
  - Cotisation annuelle à la Ligue et part régionale de la licence fédérale 2024 et 2025
- ◆ Budget prévisionnel 2024
- ◆ Election des vérificateurs aux comptes
- ◆ Vote des délégations de signatures et Pouvoirs
- ◆ Accidentologie
- ◆ Remise de Médaille
- ◆ Questions diverses & Echanges

# 1 Approbations de PV et Règlements de la Ligue

## Résolution n°1 : Procès-verbal Assemblée Générale Extraordinaire du 04/02/2023

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 04/02/2023 au CREPS d'Aix en Présentiel-visioconférence est soumis au vote.

Contre : 0 voix  
 Abstention : 0 voix

**Le PV est adopté à l'unanimité.**

## Résolution n°2 : Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire du 04/02/2023

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 04/02/2023 au CREPS d'Aix en Présentiel-visioconférence est soumis au vote.

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**Le PV est adopté à l'unanimité.**

## Résolution n°3 : Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire du 04/02/2023

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 05/01/2024 au siège de la Ligue en présentiel soumis au vote.

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

**Le PV est adopté à l'unanimité.**

## Adoption du Règlement financier V3.0 de la Ligue

Le projet du règlement financier de la Ligue, approuvé par le CoDir du 26/01/2024 est soumis au vote.

Contre : 0 voix

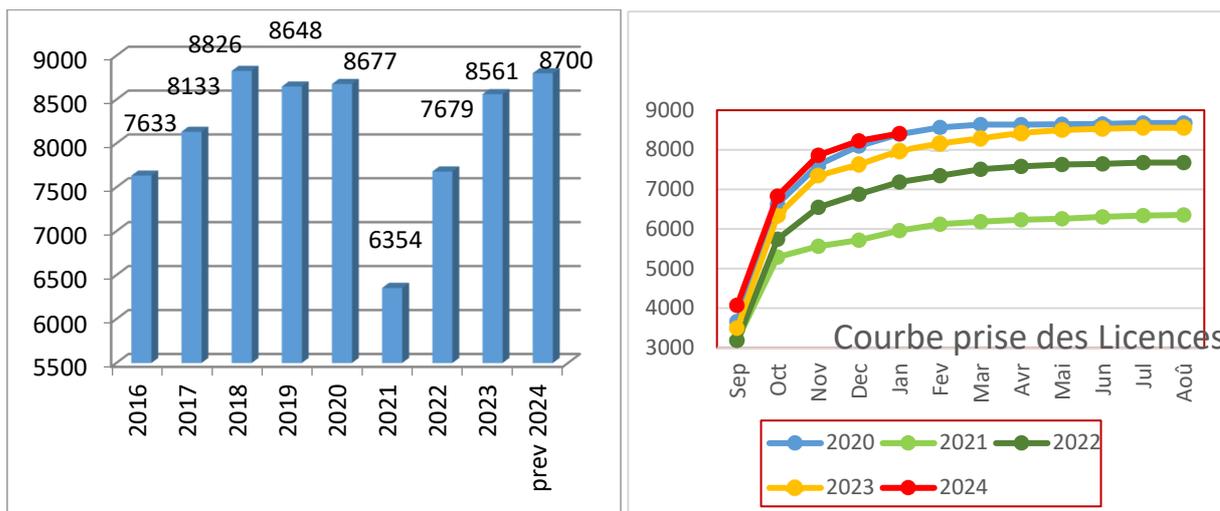
Abstention : 0 voix

**Le PV est adopté à l'unanimité.**

# 2 Rapports

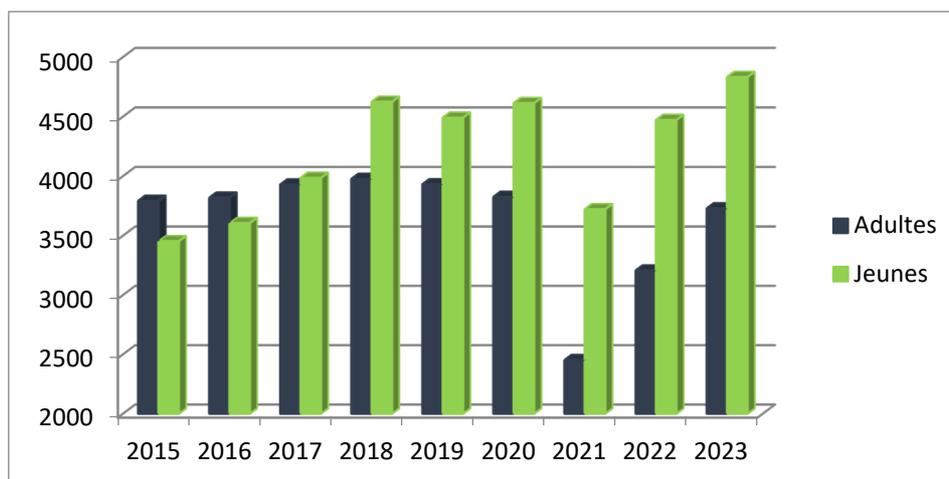
## 2.1 Rapport moral du Président

- ◆ L'année 2023, après deux années de restriction sanitaire est une année du retour à la moyenne des 4 années pré-Covid
- ◆ Pour la saison 2023, 101 clubs et EA et 8561 licenciés
- ◆ La reprise, après la période de restriction sanitaires continue pour à la fin de la saison sportive approcher de 2020, (-0,1%),
- ◆ En cette saison 2023-2024, une reprise des licences qui après avoir très bien commencé temps à fléchir avec, à fin janvier +5,4% par rapport à la saison précédente,



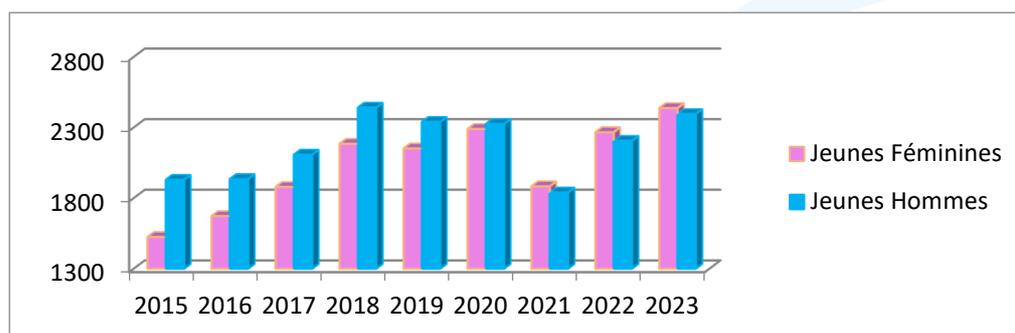
### 2.1.1 Clubs et licenciés

- ◆ **56% (4832) de nos licenciés a 17 ans et moins.**
- ◆ **Les adultes, 18 ans et plus, avec 3729 licenciés ne représentent que 44% de notre population fédérale à la Ligue**

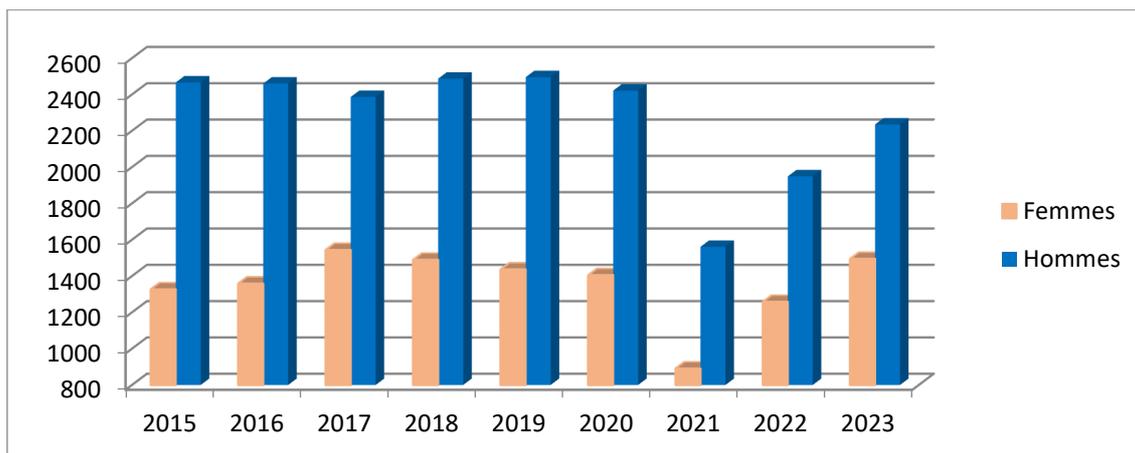


Depuis 3 ans, chez les jeunes licenciés (17 ans et moins), les jeunes filles sont devenues majoritaires (50,3%)

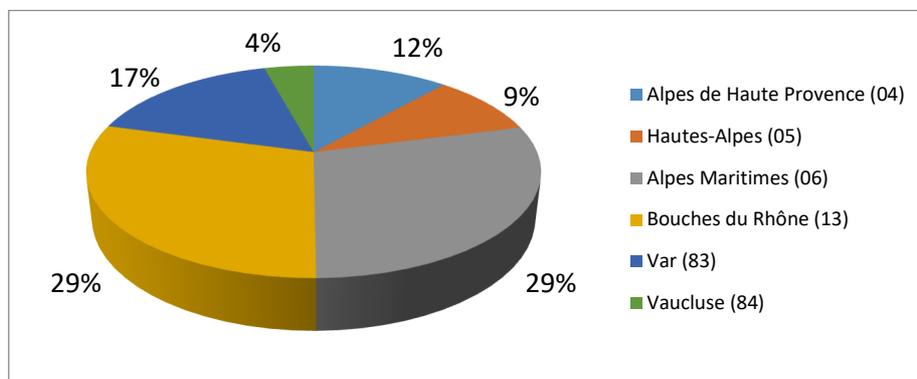
Jeunes  
17 ans et moins



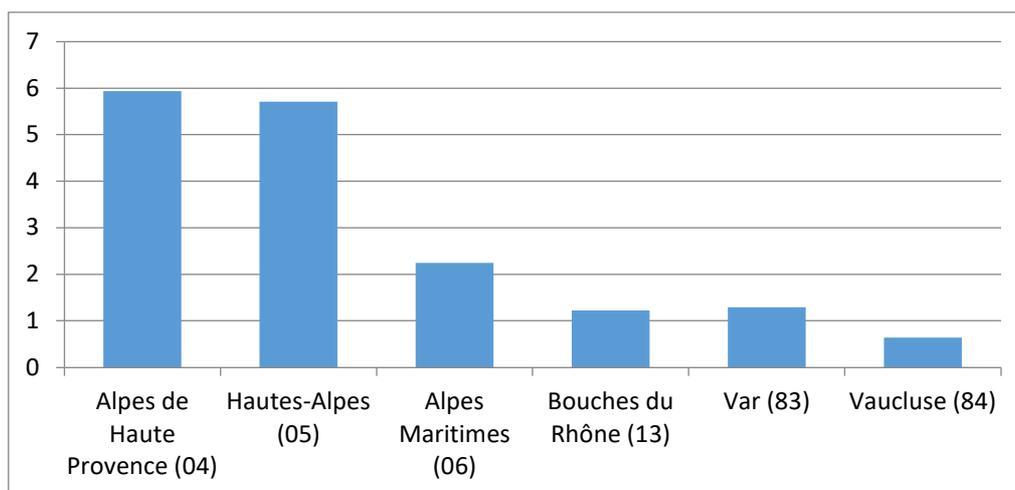
Adultes



Répartition des licenciés sur le territoire de la région en 2023

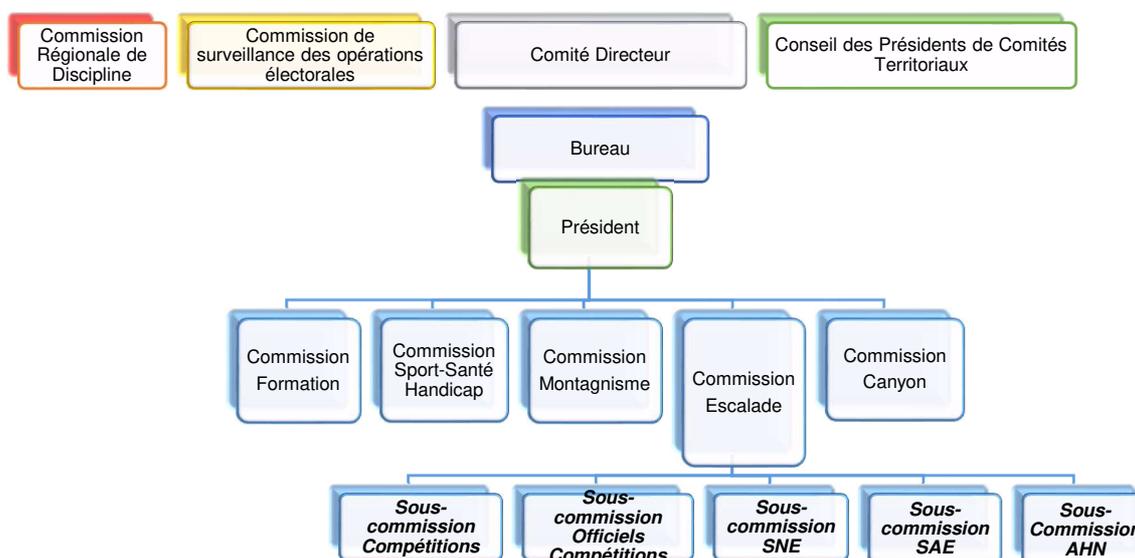


Cette répartition est à mettre en relation avec le ratio « nombre de licenciés / population du département (exprimée en °/°) »



### 2.1.1.1 Organisation actuelle de la Ligue

La ligue s'est organisée afin d'être au plus près de vos attentes et de celles de nos licenciés



### 2.1.1.2 Référents de la Ligue

La Ligue s'est doté, en 2023, de Référents dans trois domaines :

#### ◆ Référent de la Prévention des Violences et Harcèlements dans le Sport

- Madame Amandine XERRI

#### ◆ Référent de la Prévention de la Radicalisations dans le Sport

- Monsieur Amar KELTOUMI

#### ◆ Référent Développement Durable / Environnement dans le Sport - RSO

- Madame Amandine XERRI

### 2.1.1.3 Le Plan de développement de la Ligue

La ligue s'est fixé une ligne directrice en définissant et mettant en application « Le Plan de Développement » qui est composé :

- ◆ Du Projet Sportif Fédéral de l'Olympiade 2021-2024
- ◆ L'Accès de Haut Niveau de l'Olympiade 2021-2024
- ◆ Plan de Développement des SAE en Région Sud Provence Alpes Côtes d'Azur 2020-2030



46 rue Bravet – 13005 Marseille

<http://paca.fme.fr>

Club des sports - Affiliée à l'IFSC, à l'ISMF et au CNOSF - APE 9312Z

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles qui s'investissent au sein du Bureau, du Comité Directeur et des commissions de la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur, mais également à l'ensemble des bénévoles qui s'investissent au sein de nos clubs et qui permettent le développement de toutes nos activités fédérales dans leurs richesses, diversités et pluralités et sans oublier nos trois salariés.

## 2.2 Rapports d'activités

### 2.2.1 Commission Formation

Claude Fulconis, responsable de la commission Formation présente le bilan de l'année 2023 :

- 📌 Vous trouverez les statistiques des différents stages, diplômants ou non que la Ligue a mis en place en 2023,
- 📌 J'ai affiché, en même temps, sur les différents tableaux, le nombre de stages / nombre de stagiaires depuis 2019
- 📌 Ce que l'on peut constater c'est qu'une reprise a eu lieu, en 2023 mais, selon les brevets, elle n'a pas permis de rattraper au niveau de formation de 2019 (avant la Covid 2019).
- 📌 Un constat, la commission formation de la Ligue ne s'est pas réunie cette année.

#### Le CQP Animateur Escalade sur Structure Artificielle (AESA) session 2022 -2023

- 📌 Une formation avec plein de rebondissement (dixit Vincent)!
- 📌 Début de la session 2022 le 23/09/2022 et fin de cette session le 31/03/2023
- 📌 8 inscrits à cette session (6 hommes et 2 femmes)
- 📌 Un test technique réalisé en septembre
- 📌 Il y a eu 2 abandons (Objectif du stagiaire différents de l'objectif du CQP. Retour dans le pays d'origine) + 1 échec dans la VEP MSP (*Vérification des Exigences Préalables à la Mise en Situation Pédagogique*) qui entraîne l'arrêt de la formation pour le stagiaire + un stagiaire avec casier judiciaire B2 non vierge !
- 📌 4 ont été finalement satisfait aux exigences finales.
- 📌 Bilan financier à l'équilibre.

#### Le CQP Animateur Escalade sur Structure Artificielle (AESA) session 2023 -2024

- 📌 En cours : début de la session le 11/09/2023 et fin de cette session le 26/02/2024
- 📌 11 inscrits à cette session (7 hommes et 4 femmes)
- 📌 Un test technique réalisé en septembre
- 📌 La VEP MSP (*Vérification des Exigences Préalables à la Mise en Situation Pédagogique*) est acquise pour l'ensemble du groupe

- ◆ Un stagiaire en rattrapage « secours » le 5/02/2024,
- ◆ Merci à Vincent pour son excellent travail de coordination et de formation sur ces **sessions du CQP AESA**

### 2.2.1.1 Formations diplômantes

Escalade :

Stages	Nombre de stage / nombre de stagiaires				
	2019	2020	2021	2022	2023
Initiateurs escalade - SAE	6 / 58	2 / 17	4 / 23	4 / 37	8 / 80
Formation continue escalade, regroupement encadrants	2 / 15	4 / 12	1 / 1	5 / 41	1 / 9
Gestionnaire EPI	1 / 0	2 / 25	3 / 12	1 / 6	1 / 9
Ouvreurs de club	2 / 13	0 / 0	1 / 6	1 / 6	1 / 5

Officiels de compétition

Stages	Nombre de stage / nombre de stagiaires				
	2019	2020	2021	2022	2023
Juge de bloc	3 / 40	1 / 10	1 / 20	3 / 34	1 / 10
Juge de difficulté	4 / 54	0 / 0	0 / 0	3 / 37	0 / 0
Président de jury	0 / 0	1 / 2	0 / 0	2 / 0	0 / 0
Ouvreur compétition N1	1 / 0	1 / 1	1 / 0	2 / 17	0 / 0

## Montagnisme

Stages	Nombre de stage / nombre de stagiaires				
	2019	2020	2021	2022	2023
Initiateur montagne	1 / 4	annulé	annulé	Non programmé	Non programmé
Formation continue et rassemblement encadrants	annulé	1 / 13	1 / 12	Non programmé	1/4
Initiateur Alpinisme	Non programmé	Non programmé	Non programmé	1/3	Non programmé

## Canyonisme

Stages	Nombre de stage / nombre de stagiaires				
	2019	2020	2021	2022	2023
Initiateur canyon	0 / 0	annulé	0 / 0	1 / 1 annulé	1/6

## Les stages Montagnes &amp; Escalade :

Stages M&E	Nombre de stage / nombre de stagiaires				
	2019	2020	2021	2022	2023
Escalade					
Montagne	6 / 30			3 / 6	2/8
Canyon					
e-formation météo	3 / 38	3 / 75	2 / 36	1 / 12	1/15
e-formation lecture de carte		1 / 49	1/21	0 / 0	0/0

*Notons que pour les stages Montagne*

*en 2022 : sur les 6 participants, il y a 4 licenciés hors club, 1 local, 1 hors Région*

*en 2023 : sur les 8 participants, 3 étaient hors club , 1 local et 4 hors Région*

### 2.2.1.2 La commission fédérale de la formation :

La commission fédérale de la formation à laquelle je participe s'est réunie 3 fois en 2023 : le 6 avril, le 4 octobre et le 25 novembre.

Pour cette dernière réunion qui était en présentiel, l'ordre du jour était le suivant :

- ◆ Validation de l'initiateur escalade par le CA du 2/12/2023
- ◆ Evolution des règlements fédéraux validés
- ◆ Réflexion sur les évolutions et la formation continue de la filière ouverture
- ◆ Réflexion sur les évolutions et la formation continue de la filière moniteur/entraîneur.

## 2.2.2 Commission Escalade

### Sous-commission « Compétitions Escalade (Josselin CAZAUX)

**Le nombre de compétiteurs progresse ! Merci à l'ensemble des clubs**

- ◆ Championnat régional de Bloc – 7 & 8 janvier 2023 à Vitrolles
  - 178 compétiteurs vs 142 en 2022
- ◆ Championnat régional U12-U14 – 4 juin 2023 à Avignon
  - 105 compétiteurs vs 84 en 2022
- ◆ Championnat régional de Difficulté – 29 & 30 avril à Marseille
  - 107 compétiteurs vs 95 en 2022
- ◆ Championnat régional de Vitesse – 11 mars avril à Marseille
  - 43 compétiteurs (dont 22 U12-U14...)

Notre Région, également terre d'accueil d'événements d'ampleur nationale voire internationale

- ◆ Coupe de France de Difficulté – 20 & 21 mai à Marseille (~380 participants)
- ◆ Coupe de France et Coupe du Monde de Difficulté – Briançon en juillet
- ◆ L'annuel Tout à Bloc (compétition officielle)

### Sous-commission « Accès Haut niveau » (Stéphane DESTOUCHES)

#### 📌 Projets 2023 :

- 7 stages jeunes autour des 3 disciplines – 5 réalisés
- Participation de la ligue dans les initiatives nationales – N/A
- Suivi et promotion des jeunes pour les sélectifs – Lettre d'appui LIGUE pour 2 jeunes
- Travail sur la dynamique de pôles – Discussions sur le projet du CIE

### 5 STAGES REALISES

- ORGANISATION LOGISTIQUE ASSUREE VIA UN CONTRAT DE PRESTATION (FLORENCE PINET – YANNICK SAUTIER)
- ENCADREMENTS PAR UNE EQUIPE D'ENTRAINEURS (ETR)
- FRAIS D'HEBERGEMENT ET REPAS COUVERTS PAR LES CLUBS/FAMILLES
- 84 JEUNES CONCERNES

#### SAISON 22-23

- Stage U16+ - Focus Diff - Préparation des Coupes de France
  - **VALENCE** (Cité de l'Escalade) – MARS 2023
- Stage U12&U14 - Entraînement aux 3 disciplines (bloc, difficulté et vitesse)
  - **VALENCE** (Cité de l'Escalade) – AVRIL 2023
  - Encadrement de la **vitesse** par **Guillaume Moro**
- Stage U12&U14 - Préparation aux Championnats de France
  - VITROLLES (Block Out) et MARSEILLE (Luminy) – JUIN 2023

#### SAISON 23-24

- Stage U16+ - Préparation des compétitions majeures de BLOC (Régions / ½ France / Championnats de France)
  - MARSEILLE (Arkose Prado + Climb-Up La Valentine) – DECEMBRE 2023
- Stage U12&U14 – Focus Diff – Préparation de l'open national d'Arnas
  - AIX (**CREPS avec ouvertures spécifiques**) et MARSEILLE (Altissimo) – DECEMBRE 2023

## PREMIERE LIGUE REPRESENTEE AUX STAGES NATIONNAUX U12-U14-U16(1)

**10 jeunes** sur 41 invités pour Mars !!

### 06 – ALPES MARITIMES – 1 CLUB

- DESTOUCHES Eline - VAL DE GRIMPE
- LO PICCOLO Romain - VAL DE GRIMPE
- SAVOIRE Gabriel - VAL DE GRIMPE

## 13 – BOUCHES DU RHONE – 3 CLUBS

- CAMPISTRON Charly - BMC
- CAMPISTRON Lou - BMC
- COLLARD Nathan - A.S. GRIMPER
- KURZ Romane - BMC
- OSSAKOWKY LARCHER Olga - SMUC ESCALADE
- SAUGER Clément - BMC
- TERRAPON Gabriel - S.M.U.C. ESCALADE

## DYNAMIQUE LOCALE (Clubs Performances) + TERRITORIALE (Equip. Dep.) + LIGUE (Regroupements Jeunes Pousses)

PARTICIPATION IMPORTANTE DES PLUS JEUNES AUX OPENS NATIONAUX

PODIUM & VICTOIRES en OPEN NATIONAUX de BLOC, DIFF et VITESSE

## NOMBREUX PARTICIPANTS AUX COUPES DE FRANCE DANS LES 3 DISCIPLINES

NOMBREUX FINALISTES EN COUPE DE COUPE DE France ET QUELQUES  
PODIUMS en U16+

QUOTAS EN AUGMENTATION

## 4 JEUNES SELECTIONES EN COUPE D'EUROPE

### 05 – HAUTES ALPES – 1 CLUB

- MUSSON Maël U20H – Bloc – BRIANCON ESCALADE
- GAUTHIER Rémi – U16H – Diff – BRIANCON ESCALADE

### 06 – ALPES MARITIMES – 1 CLUB

- BANSE Lucas – U18H – Diff – VAL DE GRIMPE

### 13 – BOUCHE DU RHONE – 1 CLUB

- LEGRAND Erwan – U18H – Diff – 7a URBAN ROC

### Sous-commission « Officiels de compétition » (José BOLO)

- ◆ On note une nette amélioration dans l'investissement des clubs dans la participation au fonctionnement de la compétition d'un point de vue « moyens humains »
- ◆ Nous sommes trop peu de formateurs et le fait d'avoir la double casquette, PDJ et formateur cumulées avec celle souvent de président de clubs.....réduit les possibilités de formations et le suivi des juges.
- ◆ Amandine a été d'une aide précieuse pour les championnats régionaux de blocs . Cependant, si les clubs proposaient d'eux même sans qu'il faille les relancer des juges, nous pourrions consacrer ce temps au suivi et à la formation.
- ◆ Les bugs de **MyFFme** puis **Mycompet** ont consommé énormément de temps aux organisateurs. C'est du temps gaspillé qui n'a pas été mis ailleurs.
- ◆ L'explosion du nombre de pratiquants en blocs mets sous tension l'organisation (coûts, moyens humains). Attention, on arrive à la limite de nos possibilités sur un WE.
- ◆ Le nouveau calcul des pénalités des **U14**, nous contraint à leur proposer plus d'événements officiels mais ce n'est pas sans coût en terme de juges et en terme de finances. Le choix de les intégrer dans les compétitions est un compromis.

### Sous-commission « SAE » (Serge BARRAGAT)

- ◆ Construction de la SAE du palais des sports de Toulon (83) (2 espaces grimpe)-réception 1<sup>er</sup> trimestre 2023,
- ◆ Dernière phase de décision pour la SAE de type Bloc de la Roque Esclapon.(83) (Construction prévue courant Printemps 2023)
- ◆ Consolidation du projet SAE bloc sur St André les Alpes.(04) (Prévu pour la rentrée de septembre 2023 - Création d'un club)
- ◆ Programmation d'un projet SAE de niveau Départemental (Diff/vitesse/fronton bloc) sur les Arcs sur Argens.(83)
- ◆ Demande d'AMO (Assistance Maitrise d'Ouvrage) par la ville de Lambesc (réhabilitation de la SAE actuelle) (13)
- ◆ Contact et programmation d'un projet SAE d'envergure sur Digne les bains. (04)
- ◆ Projection d'une extension SAE (Phase programmation) à la demande de la Ville de Gap.(05)
- ◆ Projet de réhabilitation de la SAE du CREPS d'Aix (13)

- ◆ Projets envisagés et à suivre,
  - Ville de Sisteron (04)
  - Ville de Châteaux Arnoux (04)
  - Commune de Simiane la Rotonde (04)
  - Projet sur Manosque (cf. info mairie) (04)
  - Projet sur Bar sur Loup (06)
  - Potentiel projet d'envergure sur le Toulon Provence Méditerranée (TPM) (83)
  - Des vues sur St Rémy de Provence (13)
  - Réhabilitation de la SAE de Lambesc (13)

### **Projet SAE réhabilitation de modernisation de la SAE du palais des sports.**

#### **Sous-commission « SNE » (Pierre DURET)**

Présenté en séance

#### **Sous-commission « SNE » Bourse Régionale SNE**

- ◆ Poursuite de la Bourse Régionale SNE !
- ◆ La Ligue engagée aux côtés de ses CT

### **Plus de 27% de la part régionale des licences pour le développement et l'entretien de nos falaises**

- ◆ Après 6000€ en 2018, 13100€ en 2019, 26 500€ en 2020, 23 000€ en 2021, 2022 et 2023 qui ont été réinvestis, chaque année, dans les falaises de notre Région et ce malgré la baisse des recettes
  - ◆ CT FFME 04 – Chasteuil, Valbelle, Voix et Sisteron
  - ◆ CT FFME 06 – Le Gentil à la Turbie
  - ◆ CT FFME 13 – Cap Canaille, et les Calanques & soutien du CT pour le transfert de responsabilités
  - ◆ CT FFME 83 – Tourris et Coudon Sud à la Valette du Var
  - ◆ CT FFME 84 –St Léger du Ventoux

## **2.2.3 Commission Montagnisme**

Serge Barragat, responsable de la commission Montagnisme présente le bilan de l'année 2021.

### **2.2.3.1 Equipe Régionale Jeunes Alpinistes**

- ◆ Fin de la session 2020-2023 en juillet
- ◆ Début de la session 2023-2025
  - ◆ Le sélectif a eu lieu à Annot les 11 & 12 novembre 2023
  - ◆ 5 jeunes dont 3 filles ont été retenus

### 2.2.3.2 Equipe Régionale Jeunes compétiteurs de Ski Alpinisme

- ◆ Cinq jeunes compétiteurs (U16 à U23), licenciés dans un club de la Ligue ont participé aux championnats de France.
- ◆ Seul les Podiums sont indiqués :
  - ◆ Championnat de France « Sprint » Flaine 03/02/2023
    - U16H BRUN Clovis 3ème
  - ◆ Championnat de France « Vertical Race » Courchevel 07/01/2023
    - U18H BLAUDIN DE THE Luca Vice-Champion de France
- ◆ Le regroupement régional a été annulé car il n’y avait pas de jeunes dans le 05 et l’entraînement a été organisé dans le 06 par le Club
- ◆ Pour la saison hivernale 2022-2023, 5 jeunes ont participé aux championnats de France.
  - ◆ 5 des Alpes Maritimes
    - 1 U23F
    - 2 U20H
    - 1 U18H
    - 1 U16H

### Sportifs sur la liste ministérielle de Haut Niveau

- ◆ 19 Sportifs (+5%)
  - 14 en Escalade
  - 5 en Ski Alpinisme
- ◆ Hautes Alpes
  - 8 dont :
    - 7 Escalade
    - 1 Ski Alpinisme
- ◆ Alpes Maritimes
  - 8 dont :
    - 4 Escalade
    - 4 en Ski Alpinisme
- ◆ Bouches du Rhône
  - 3 en Escalade

### 2.2.4 Commission Canyon

Jean Luc Belliard, responsable de la commission Canyon

## 2.2.5 Commission SPORT-SANTE HANDICAP

Serge TUROUNET responsable de la commission

- ◆ Le bilan de la commission sport santé est particulièrement lié aux travaux, des 2 commissions Nationales auxquelles j'appartiens depuis 2022 :
- ◆ La commission nationale Sport Santé de la FFME, présidée par Pascale LANFRANCHI
  - Se sont tenues 2 réunions, en juin 2023 et en novembre 2023
  - Rien de nouveau en matière de sport santé
- ◆ La commission Nationale Para-Escalade de la FFME, présidée par Hélène LEROUGE, CTN Para-Escalade de la FFME  
Se sont tenues 4 réunions de la commission :
  - Le 19 mars 2023
  - Le 23 juin 2023
  - Le 28 septembre 2023
  - Le 21 décembre 2023
- ◆ A côté de ces travaux, des demandes ponctuelles ;
  - Réponse à la demande du Comité Paralympique Sportif Français pour 3 IME qui cherchaient un club partenaire (dans le 06, 83 et 84 pour un programme d'escalade handisport avec subvention à la clef.
  - Les clubs locaux ont répondu favorablement à la demande et se sont mis en relation avec le COSF pour monter le dossier de subvention
- ◆ PROJET HANDI SPORT et PARA ESCALADE à l'événement « BONNETTE EXPERIENCE » en Ubaye du 14 au 16 septembre 2024.
- ◆ Travail sur le guide CESH d'accessibilité des gymnases avec la commission Nationale Para Escalade

### Résolution n°4 : Rapport moral du président et rapports d'activités

Après avoir entendu le rapport moral du président et les rapports d'activités relatifs à l'exercice 2023, il est demandé à l'assemblée générale de les approuver.

Contre :                      0 clubs / 0 voix  
 Abstention :                0 clubs / 0 voix

**Le rapport moral du Président et les rapports d'activités relatifs à l'exercice 2023 sont approuvés à l'unanimité**

## 3 Rapport financier

Marilyne PROAL, Trésorière de la Ligue et Serge BARRAGAT, Président de la Ligue, font lecture du rapport financier, présente les comptes de résultats et le bilan financier de l'année 2023.

### 3.1 Rapport vérificateur aux comptes :

L'Assemblée Générale est informée que les comptes ont été analysés le 9 février 2024 par Jocelyne BATTISTA, vérificatrice aux comptes de la Ligue. Lecture de son rapport est faite.

Rapport joint en annexe 1.

### 3.2 Résultat 2023

**Le résultat 2023 présente un solde négatif de 29 731,75 €**

Afin d'être conforme aux règles comptables et en adéquation avec les règles appliquées au niveau fédéral, la part des cotisations versées fin décembre doit être affectée pour 1/3 sur l'année 2022 et 2/3 sur l'année 2023, idem pour sur 2023-2024.

Ce déficit, alors que 2022 était positif est principalement consécutif à :

- ◆ Une baisse des subventions de 46% du à l'absence de la subvention de l'ANS (Projet Sportif Fédéral)
- ◆ Des charges de l'exercices 2022 qui sont comptabilisées sur 2023

Divers échanges pour répondre aux questions de l'Assemblée

Le compte de résultats est joint en annexe 2

### 3.3 Bilan financier 2023

Les créances et les dettes ont peu variés, l'équilibre financier n'est pas remis en cause

Le bilan est joint en annexe 3

### 3.4 Résultats par actions 2023

Le suivi, par actions de la comptabilité analytique est joint en annexe 4

### 3.5 Approbation des Comptes

#### Résolution n°5 : Résultat 2023

Après avoir entendu le rapport du trésorier et le rapport du vérificateur aux comptes, les comptes de l'exercice 2023 faisant apparaître un résultat déficitaire de 29 731,75 € sont soumis au vote.

Contre : 0 voix  
 Abstention : 0 voix

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### Résolution n°6 : Quitus

Il est demandé à l'assemblée générale de donner quitus au Comité Directeur et au trésorier pour leur gestion de la Ligue.

Contre : 0 voix  
 Abstention : 0 voix

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

## 4 Mot des invités

Sandra BERGER, Secrétaire Générale de la FFME représentant le Président Alain CARRIERE

## 5 Election complémentaire au sein du Comité Directeur

- ◆ Trois postes sont vacants au Comité Directeur de la Ligue
- ◆ Les trois postes concernent les représentant des clubs
  - Un candidat de sexe masculin
  - Deux candidates de sexe féminin. L'un des 2 postes est réservé à une candidate âgée d'au moins 18 ans et de moins de 21 ans au jour de l'élection

Nous avons reçu une candidature

Après qu'il se soit présenté, le Président propose que nous procédions à un vote qui ne soit pas « un scrutin secret ».

Aucune opposition de la part de l'assemblée.

#### Présentation de Serge TUROUNET :

Présentation en assemblée

## Résolution n°7 : Election complémentaire au sein du Comité Directeur

Il est demandé à l'assemblée générale de procéder au vote de l'élection de Serge TUROUNET

NON 0  
 Abstention : 0

Serge TUROUNET est élu membre du Comité Directeur de la Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur

## 6 Projets et finances 2024

### 6.1 Commission formation (Claude FULCONIS)

- ◆ Réunion de la commission formation à programmer, (Visio ou Présentiel) pour présenter les « nouveautés » en matière de formation, suite aux réunions de la commission fédérale de la formation.
- ◆ Pour 2024, de nombreux stages sont déjà programmés et publiés sur le site fédéral.

### 6.2 Commission escalade (Josselin CAZAUX)

Sous-commission « Compétitions Escalade » (Josselin CAZAUX)

- ◆ Pour la saison 2024, un démarrage qui « prend de la hauteur » !
  - Un championnat régional de bloc les 6 & 7 janvier qui atteint des sommets : près de 340 compétiteurs !
  - Un championnat régional de vitesse le 3 février à Luminy qui ne démerite pas avec près de 70 compétiteurs !
- ◆ Mais, malgré cette participation nombreuse, le coût des compétitions et en particulier celui lié à l'ouverture explose... le modèle des compétitions qui reposait sur de l'ouverture en partie bénévole est loin derrière nous et une vraie réflexion sur le modèle économique de nos compétitions se doit d'être rapidement lancé...
- ◆ Prochaines compétitions :
  - Régional U12-U14 le 16 mars à St Martin du Var
  - Régional de difficulté les 30 et 31 mars à Marseille
  - Coupe de France de Difficulté, Coupe du Monde de Difficulté et Vitesse et Open National de Bloc en juillet
- ◆ Encore un grand merci à l'ensemble des bénévoles, assureurs et juges qui œuvrent pour que nos compétiteurs puissent s'épanouir et se faire plaisir

Sous-commission « Accès Haut Niveau » (Stéphane DESTOUCHES)

- ◆ **4 stages jeunes (plus longs) autour des 3 disciplines**
  - A travailler :

- **Choix des dates de stages pour une meilleure intégration dans les cycles de préparation des clubs performance, Groupes départementaux menés par les CT et les planning individuels de plus en plus chargés**
- ◆ **Proposer à des jeunes des formules AHN pour la vitesse**
- ◆ **Suivi des jeunes pour les sélectifs**
- ◆ **Travail sur la dynamique CREPS et l'utilisation de la future nouvelle structure pour l'AHN**

#### Sous-commission « Officiel de Compétition » (José BOLO)

- ◆ La gestion des officiels nécessite à mon sens du temps de nos salariés, il faut que l'on en ait conscience.
- ◆ Le nombre de compétiteurs jeunes augmentant, il faut que l'implication des clubs augmentent aussi.
- ◆ Le modèle économique actuel de notre région pour les compétitions me semble très fragile car très couteux.

**Je salue l'effort qu'a fait la ligue en termes de prise en charge des officiels lors de ces dernières compétitions (repas, matériel etc..)**

**Il est temps que nous ayons des structures fédérales sur lesquelles nous puissions organiser nos compétitions. Cela doit être notre priorité car tout est lié.**

#### Sous-commission « SAE » (Serge BARRAGAT)

- Continuer le développement des SAE
  - Suivre et instruire les dossiers en cours.
  - Continuer le travail de Lobbying auprès de nos élus (Région, Départements, Intercommunalités, Communes)
  - Aider les clubs dans les contacts et démarches avec leurs élus locaux,
  - Défendre haut et fort notre SOUS EQUIPEMENT régional en SAE,

#### Sous-commission « SNE »

Poursuite de la Bourse Régionale SNE !

### **6.3 Commission Montagnisme (Serge BARRAGAT)**

#### Equipe Régionale Jeunes Alpinistes

- Continuer la poursuite des stages prévus avec les jeunes,

#### Equipe Régionale Jeunes Compétiteurs Ski Alpinisme

- Réflexion, au niveau Régional, dans la dynamique des JOP 2030 de mettre en place une dynamique pour préparer des compétiteurs dans les disciplines Olympiques :

## 6.4 Commission Canyon (Jean Luc BELLIARD)

Néant

## 6.5 Commission Sport-Santé handicap (Serge TUROUNET)

- ◆ Les projets de la commission sports santé et Handicap pour 2024 seront axés sur les travaux menés avec les commissions Nationales Sport Santé et Para Escalade qui auront bien sûr des retentissements sur tous les clubs, dont ceux de la Ligue de la Région Sud.
  1. S'associer dès le début au projet mené par l'association « APA » d'une journée de sensibilisation à la pratique Escalade Sport Santé et Para Escalade au mur de Luminy.
  2. Un Championnat Régional de Para Escalade (en même temps que le championnat Régional d'escalade ?) qui peut aussi prendre la forme d'un Contest si le titre de champion Régional Para Escalade n'est pas créé en 2023... A voir avec la commission compétition de la ligue
  3. Harmoniser notre calendrier de championnat régional avec celui de la FFSA pour le titre de champion régional de para escalade adaptée (après les travaux que la commission nationale para escalade aura menés avec la FFSA.)
  4. Proposer aux Encadrants Fédéraux une ouverture aux formations d'Initiateur Para Escalade Adaptée de la FFSA après les travaux de la commission Nationale Para Escalade sur la convention FFSA-FFME
  5. Délivrance de labels Para Escalade aux clubs menant des actions envers la Para Escalade
  6. Et toujours apporter un support aux clubs de la ligue Sud pour le développement des activités Escalade Sport Santé et Para Escalade.

## 6.6 Budget prévisionnel, montant de la cotisation et montant de la part régionale des licences

### 6.6.1 Budget Prévisionnel

Budget prévisionnel, par actions, en annexe 5.

Proposition du Comité Directeur à l'Assemblée Générale

Divers échanges, avec l'assemblée sur le budget prévisionnel 2024 proposé.

## 6.6.2 Montant de la cotisation et montant de la Part Régionale des Licences

Proposition du Comité Directeur à l'Assemblée Générale

	Saison 2024 01/09/2023- 31/08/2024	Saison 2025 01/09/2024- 31/08/2025	Augmentation
<b>Cotisation régionale de membre (Clubs, EA, membres associés) statuts art.</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Part Régionale de la Licence</b>	<b>11,00 €</b>	<b>11,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

Le maintien de la part régionale à 11€ avec une réduction de 50% du 01 mai au 31 août de la même année

### Résolution n°8 : Montants des cotisations régionales et part régionales des licences

- Le maintien du montant de la cotisation à payer (0€) par tout membre affilié à la Ligue pour la saison 2025 est soumis au vote.

Abstention : 0

Contre : 0

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

- Le maintien du montant de la part régionale des licences (11€) avec une réduction de 50% du 1<sup>er</sup> mai au 31 août de la même année est soumis au vote (règlement financier FFME)

Abstention : 0

Contre : 0

**La résolution est adoptée à l'unanimité.**

### Résolution n°9 : Budget prévisionnel 2024

Le Budget Prévisionnel 2024 est soumis au vote

- Abstention : Aptitude (49) ; Roqvertical (98) ; Montagne à Pic, procuration (205) ; Roc Alpilles, procuration (93) ; Bureau Moniteur des Calanques (249) ; Ski Club Nice, procuration (115) ; AS Grimper (169), Harmonie Cimes, procuration (194).
- Contre : 0

La résolution est adoptée à la majorité

## 7 Vérificateurs aux comptes

Il est rappelé qu'actuellement la Ligue ne dispose que d'une vérificatrice aux comptes en la personne de Jocelyne BATTISTA.

1 poste vacant. Pas de candidature reçue à ce jour.

### Résolution n°10 : Vérificateurs aux comptes pour l'Olympiade

Pas de candidature reçue à ce jour.

## 8 Délégation de signature et pouvoir

### Résolution n°11-a : Délégation de signature et pouvoir au Président et/ou au Bureau

Il est demandé à l'assemblée générale de donner pouvoir au Président et/ou au Bureau pour représenter la Ligue dans toutes les instances où ils sont invités et à signer tout acte administratif, contrats...

Abstention : 0  
Contre : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### Résolution n°11-b : Délégation de signature et pouvoir au Président et au Trésorier

Il est demandé à l'assemblée générale de donner signature au Président et au Trésorier sur le compte en banque pour tout acte.

Abstention : 0  
Contre : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

### Résolution n°11-c : conformément aux recommandations de sécurités, les membres du bureau et les salariés de la Ligue ont un accès informatique sécurisé aux comptes bancaires,

Il est demandé à l'assemblée générale de donner aux membres du Bureau et aux salariés un accès sécurisé au compte en banque.

Abstention : 0  
Contre : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

## 9 Nouvelle Gouvernance de la FFME

Tous les éléments sont sur le site internet de la FFME au lien suivant :

<https://www.ffme.fr/ffme/gouvernance-ffme-ce-qui-change/>

Les modifications sont présentées par Sandra BERGER, secrétaire Générale de la FFME.

## 10 Remise des médailles

Médailles Honorifique de la Fédération – Argent

Les Récipiendaires, par ordre alphabétique.

- ◆ Josselin CAZAUX
- ◆ Isabelle ROCHER
- ◆ Christine SLAMTI
- ◆ Ghislaine VETTARD

## 11 Questions diverses et échanges

Question du Club Aptitudes du Vaucluse.

## 12 Le mot du Président

Encore merci à toutes et à tous pour le temps que vous consacrez à notre Ligue, à nos Comités Territoriaux, à nos clubs, aux licenciés et au développement de nos activités

L'Assemblée Générale est clôturée à 14h15.

Fait à Marseille, le 10 février 2024

Serge BARRAGAT

Président



Claude FULCONIS

Secrétaire



# RAPPORT GENERAL DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

## ANNEE 2023

Conformément au mandat qui m'a été confié par l'Assemblée Générale en date du 16 février 2019 de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade, j'ai procédé à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2023.

La vérification a porté sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

La comptabilité est tenue sur le logiciel Basicompta.

Tous les documents nécessaires à cet examen ont été mis à ma disposition et j'ai pu, dans de bonnes conditions, effectuer les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

J'ai procédé à la vérification des dépenses enregistrées par le pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base, et obtenu les détails et renseignements nécessaires.

Le solde de banque est conforme aux extraits de compte.

L'examen et la comparaison des justificatifs avec les livres comptables me permettent d'obtenir une assurance raisonnable quant à l'absence d'anomalie significative, qu'elle résulte de fraude ou d'erreur.

### Commentaires

Depuis 2022, les activités ont repris après la crise sanitaire. Il est donc à nouveau possible de faire une comparaison entre les 2 exercices.

Le résultat est déficitaire de 29 731.75 €, alors qu'il était bénéficiaire de 3 332.20 € en 2022. Cette variation s'explique notamment par les modifications des postes suivants :

- Achats : une augmentation de 18% due à la hausse des prestations de services
- Autres services extérieurs : le poste n'a pas beaucoup varié (hausse de 3%), mais il est à noter une forte hausse des déplacements (13%), qui se compense avec une baisse du poste de rémunération des intermédiaires.
- Charges de personnel : une augmentation de presque 11%, due à l'embauche d'une salariée en fin d'année. Cette hausse devrait se prolonger en 2024, puisqu'il est prévu le maintien des 3 salariés jusqu'en septembre.
- Charges exceptionnelles : elles sont composées essentiellement de charges sur exercices antérieurs et viennent augmenter le résultat déficitaire de 2023, alors qu'elles auraient dû être imputées sur 2022 pour la majorité.
- Prestations de services : une baisse de 4.50% est à noter
- Subventions d'exploitation : une baisse de 46% due à l'absence de subvention de l'ANS en 2023 et à une subvention de 2021 qui avait été comptabilisée en 2022.
- Autres produits de gestion courante : avec une hausse de 12%, ce poste vient atténuer le déficit de l'exercice. Ce poste est constitué essentiellement des versements de la FFME.

Concernant les comptes de bilan, les créances et les dettes ont peu varié, l'équilibre financier n'est pas remis en cause.

Concernant les documents fournis par les intervenants, il serait conseillé d'établir un tableau de suivi reprenant les différents documents demandés (attestation URSSAF, carte professionnelle, carte grise, attestation d'assurance...) et leurs dates d'expiration : en effet, certains documents ne sont plus à jour ou sont manquants.

### Conclusion

Au terme de ma mission, et compte tenu de ce qui précède, j'estime que les comptes annuels de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade clos le 31 décembre 2023 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Je propose que l'Assemblée Générale approuve sans réserve les comptes de l'exercice 2023 et donne quitus au Comité Directeur.

Fait à Gardanne  
Le 9 février 2024  
Jocelyne BATTISTA

**Jocelyne BATTISTA**  
**EXPERT COMPTABLE**  
Avenue Pierre Brossolette  
Lot. La Chenaise N° 90 - 13120 GARDANNE  
Tel/Fax: 04 42 51 40 07  
SIRET 412 962 516 00032 - APE 6920 Z



## Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

### Compte de résultat 2023 au 31/12/2023



du 01/01/2023 au 31/12/2023

export BasiCompta au 25/01/2024

CHARGES	2023	PRODUITS	2023
<b>60-Achat</b>	<b>27 259,42 €</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>83 177,56 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	21 257,64 € +	Prestation de services	77 638,62 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	579,09 € +	Vente de marchandises	0,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €	Produits des activités annexes	5 538,94 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	5 422,69 € +		<b>0,00 €</b>
Autres fournitures	0,00 €		<b>0,00 €</b>
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>6 189,02 €</b>	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>20 000,00 €</b>
Sous traitance générale	0,00 €	Etat: ANS, ARS, ...	0,00 €
Locations	5 149,02 € +	<b>ANS - PSF</b>	<b>0,00 €</b>
Entretien et réparation	0,00 €	Région(s):	17 000,00 €
Assurance	0,00 €		<b>0,00 €</b>
Documentation	1 040,00 € +	Département(s):	<b>0,00 €</b>
Divers	0,00 €		<b>0,00 €</b>
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>76 016,00 €</b>	Commune(s):	0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	40 432,00 € +	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
Publicité, publication	150,00 € +		<b>0,00 €</b>
Déplacements, missions	34 080,41 € +	Organismes sociaux ( à détailler):	0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	1 042,23 € +		<b>0,00 €</b>
Services bancaires, autres	311,36 € +	Fédération	3 000,00 €
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>776,72 €</b>	Fonds européens	0,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	776,72 € +	ASP	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €	Autres recettes (précisez)	0,00 €
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>83 054,15 €</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>95 685,98 €</b>
Rémunération des personnels	49 794,53 € +	Dont cotisations	0,00 €
Charges sociales	33 259,62 € +	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>2 488,69 €</b>
Autres charges de personnel	0,00 €	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>596,37 €</b>
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>31 741,12 € +</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0,00 €</b>
<b>66- Charges financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>0,00 €</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>6 104,06 € +</b>	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>231 680,35 €</b>
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour</b>	<b>539,86 € +</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>201 948,60 €</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>100 673,00 €</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>100 673,00 €</b>
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	100 673,00 €	Bénévolat	100 673,00 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>332 353,35 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>302 621,60 €</b>

**Résultat : -29 731,75 €**

Le Président, Serge BARRAGAT

La Trésorière, Marilyne PROAL

# Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

## Compte de résultat 2023 au 31/12/2023

du 01/01/2023 au 31/12/2023

export BasiCompta au 25/01/2024

Compte de résultat	Exercice N	Exercice N-1
<b>CHARGES</b>		
Cotisations	0,00 €	0,00 €
Ventes de biens et services	77 638,62 €	83 759,33 €
Ventes de biens	0,00 €	0,00 €
Ventes de prestations de service	77 638,62 € +	83 759,33 € +
- dont parrainages	0,00 €	0,00 €
Produits de tiers financeurs	20 246,00 €	37 250,00 €
Concours publics et subventions d'exploitation	17 000,00 €	33 250,00 €
- Etat	0,00 €	11 150,00 € +
- Région(s)	17 000,00 € +	22 100,00 € +
- Département(s)	0,00 €	0,00 €
- Commune(s)	0,00 €	0,00 €
- Subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €	0,00 €
- Organismes sociaux	0,00 €	0,00 €
- Fonds européens	0,00 €	0,00 €
- ASP	0,00 €	0,00 €
Ressources liées à la générosité du public	246,00 €	0,00 €
- Mécénats	246,00 € +	0,00 €
Contributions financières	3 000,00 € +	4 000,00 € +
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00 €	189,76 € +
Autres produits	100 978,92 € +	89 038,02 € +
<b>Total I</b>	<b>198 863,54 €</b>	<b>210 237,11 €</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	0,00 €	0,00 €
Autres achats et charges externes	109 464,44 €	102 484,14 €
Achat	27 259,42 €	22 957,36 €
- Achats d'études et de prestations de services	21 257,64 € +	14 274,10 € +
- Achats non stockés de matières et de fournitures	579,09 € +	0,00 €
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €	0,00 €
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	5 422,69 € +	8 207,26 € +
- Autres fournitures	0,00 €	476,00 € +
Services extérieurs	6 189,02 €	5 725,08 €
- Sous traitance générale	0,00 €	0,00 €
- Locations	5 149,02 € +	4 375,08 € +
- Entretien et réparation	0,00 €	0,00 €
- Assurance	0,00 €	0,00 €
- Documentation	1 040,00 € +	1 350,00 € +
- Divers	0,00 €	0,00 €
Autres services extérieurs	76 016,00 €	73 801,70 €
- Rémunération intermédiaires et honoraires	40 432,00 € +	42 448,67 € +
- Publicité, publication	150,00 € +	338,50 € +
- Déplacements, missions	34 080,41 € +	29 965,34 € +
- Frais postaux et de télécommunications	1 042,23 € +	780,19 € +
- Services bancaires, autres	311,36 € +	269,00 € +
Aides financières	25 750,00 € +	25 000,00 € +
Impôts, taxes et versements assimilés	776,72 € +	0,00 €
Salaires et traitements	49 794,53 € +	45 895,38 € +
Charges sociales	33 259,62 € +	29 034,83 € +
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	539,86 € +	148,40 € +
Autres charges	5 991,12 €	5 330,00 €
Autres charges de gestion courante	5 991,12 € +	5 330,00 € +
Autres charges de personnel	0,00 €	0,00 €
<b>Total II</b>	<b>225 576,29 €</b>	<b>207 892,75 €</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-26 712,75 €</b>	<b>2 344,36 €</b>

PRODUITS FINANCIERS :		
Autres intérêts et produits assimilés	2 488,69 € +	1 221,84 € +
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0,00 €	0,00 €
<b>Total III</b>	<b>2 488,69 €</b>	<b>1 221,84 €</b>
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00 €	0,00 €
Intérêts et charges assimilées	0,00 €	0,00 €
<b>Total IV</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>2 488,69 €</b>	<b>1 221,84 €</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>-24 224,06 €</b>	<b>3 566,20 €</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	596,37 € +	0,00 €
<b>Total V</b>	<b>596,37 €</b>	<b>0,00 €</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	6 104,06 € +	234,00 € +
<b>Total VI</b>	<b>6 104,06 €</b>	<b>234,00 €</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-5 507,69 €</b>	<b>-234,00 €</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)	0,00 €	0,00 €
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0,00 €	0,00 €
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>201 948,60 €</b>	<b>211 458,95 €</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>231 680,35 €</b>	<b>208 126,75 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-29 731,75 €</b>	<b>3 332,20 €</b>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	0,00 €	0,00 €
Prestations en nature	0,00 €	0,00 €
Bénévolat	100 673,00 € +	106 339,00 € +
<b>TOTAL</b>	<b>100 673,00 €</b>	<b>106 339,00 €</b>
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	0,00 €	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens	0,00 €	0,00 €
Prestations en nature	0,00 €	0,00 €
Personnel bénévole	100 673,00 €	106 339,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 673,00 €</b>	<b>106 339,00 €</b>

**Résultat : -29 731,75 €**

Le Président Serge BARRAGAT



La Trésorière Marilyne PROAL



# Ligue Sud Provence Alpes Cote d'Azur FFME

## Bilan Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

export BasiCompta® au 25/01/2024

Actif	N			N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
<b>Actif Immobilisé</b>				
Immobilisation Incorporelle			0,00 €	0,00 €
Immobilisation Corporelle				
- Terrain	0,00 €		0,00 €	0,00 €
- Construction	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Matériel	3 176,90 €	1 681,00 €	1 495,90 € +	160,76 € +
Autres Immobilisations Financières				
- Participation			0,00 €	0,00 €
- Titres			0,00 €	0,00 €
- Prêts			0,00 € +	0,00 € +
- Cautions			150,00 € +	150,00 € +
<b>Total 1</b>			<b>1 645,90 €</b>	<b>310,76 €</b>
<b>Actif Circulant</b>				
Créances			18 378,64 € +	27 700,01 € +
Disponibilité Trésorerie			245 535,14 €	256 918,82 €
- Crédit Mutuel 101(compte chèque)			1 008,70 €	71 081,07 €
- Crédit Mutuel 102 (Livret Bleu)			244 526,44 €	185 837,75 €
- Banque Populaire 194			0,00 €	0,00 €
- Banque Populaire 199			0,00 €	0,00 €
- Banque Populaire 238			0,00 €	0,00 €
- Banque Postal CCP			0,00 €	0,00 €
- Banque Postal Livret A			0,00 €	0,00 €
Charges Constatées d'Avance			1 554,31 € +	0,00 €
<b>Total 2</b>			<b>265 468,09 €</b>	<b>284 618,83 €</b>
<b>Total général</b>			<b>267 113,99 €</b>	<b>284 929,59 €</b>

Passif	N		N-1
<b>Fonds Propres</b>			
Fonds Propres Sans Droit de Reprise		0,00 €	0,00 €
Fonds Propres Avec Droits de Reprise		0,00 €	0,00 €
Réserves		0,00 €	0,00 €
Report à nouveau		192 068,15 €	188 735,95 €
Excédent ou Déficit		-29 731,75 €	3 332,20 €
<i>Situation Nette</i>		<i>162 336,40 €</i>	<i>192 068,15 €</i>
Subvention d'Investissement		0,00 €	0,00 €
<b>Total 1</b>		<b>162 336,40 €</b>	<b>192 068,15 €</b>
Fonds Reportés		0,00 €	0,00 €
<b>Total 2</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Provisions		0,00 €	0,00 €
<b>Total 3</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts auprès d'établissements		0,00 €	0,00 €
Emprunts et Dettes Financières Diverses		0,00 €	0,00 €
Dettes Fournisseurs		45 761,95 € +	43 069,76 € +
Dettes Fiscales et Sociales		3 924,64 € +	3 190,18 € +
Dettes Immobilisations		0,00 €	0,00 €
Autres Dettes		0,00 €	0,00 €
Produit Constatés d'Avance		55 091,00 € +	46 601,50 € +
<b>Total 4</b>		<b>104 777,59 €</b>	<b>92 861,44 €</b>
<b>Total général</b>		<b>267 113,99 €</b>	<b>284 929,59 €</b>

Le Président, Serge BARRAGAT



La Trésorière, Marilyne PROAL





## Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade



### Budgets réalisés au 31 décembre 2023 & Prev. 2024

	CHARGES		PRODUITS		RESULTATS	
	Prévisionnel 2023	Réalisé 2023	Prévisionnel 2023	Réalisé 2023	Prévisionnel 2023	Réalisé 2023
<b>FONCTIONNEMENT</b>		32 201,07 €		119 477,52 €		87 116,66 €
Admin+Com+Autres		28 017,34 €		3 044,02 €		-25 133,11 €
Subvention		3 983,73 €		21 000,00 €		17 016,27 €
Cotisations		200,00 €		95 433,50 €		95 233,50 €
<b>FORMATION</b>		77 753,21 €		59 225,07 €		-18 528,14 €
Fonctionnement		19 782,94 €		69,14 €		-19 713,80 €
Escalade		18 822,49 €		22 160,00 €		3 337,51 €
Gestion EPI		385,62 €		600,00 €		214,38 €
CQP AESA Total		27 391,47 €		25 871,99 €		-1 519,48 €
DEJEPS		5 194,94 €		4 678,94 €		-516,00 €
MONTAGNISME		3 868,20 €		3 540,00 €		-328,20 €
CANYON		2 307,55 €		2 305,00 €		-2,55 €
<b>ESCALADE</b>		80 352,45 €		15 354,55 €		-64 997,90 €
Fonctionnement		1 876,46 €		0,00 €		-1 876,46 €
Développement SAE		20 688,56 €		3 510,00 €		-17 178,56 €
Compétition Escalade Régionales		31 200,80 €		11 844,55 €		-19 356,25 €
SNE - Bourse SNE		22 500,00 €		0,00 €		-22 500,00 €
Evènement		3 413,51 €		0,00 €		-3 413,51 €
Matériel		673,12 €		0,00 €		-673,12 €
<b>MONTAGNISME</b>		5 956,96 €		1 000,00 €		-4 956,96 €
Fonctionnement		145,00 €		0,00 €		-145,00 €
Equipe Jeunes Alpinistes		5 487,28 €		1 000,00 €		-4 487,28 €
Compétition Ski Alpinisme		324,68 €		0,00 €		-324,68 €
Evènement		0,00 €		0,00 €		0,00 €
Matériel		0,00 €		0,00 €		0,00 €
<b>CANYON</b>		302,21 €		0,00 €		-302,21 €
Fonctionnement		0,00 €		0,00 €		0,00 €
Evènement		0,00 €		0,00 €		0,00 €
Matériel		302,21 €		0,00 €		-302,21 €
<b>ACCES-HAUT-NIVEAU &amp; HAUT NIVEAU</b>		35 069,80 €		7 155,00 €		-27 914,80 €
Suivi Médical		0,00 €		0,00 €		0,00 €
Escalade		34 212,86 €		7 155,00 €		-27 057,86 €
Ski-Alpinisme		856,94 €		0,00 €		-856,94 €
Divers - Non réparti		148,40 €		0,00 €		-148,40 €
<b>TOTAL HORS BENEVOLAT</b>		231 784,10 €		202 212,14 €		-29 731,75 €

## Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de la Montagne et de l'Escalade

### Budgets réalisé au 31 décembre 2023 & Prev. 2024

	CHARGES			PRODUITS			RESULTATS		
	Prévisionnel 2023	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Prévisionnel 2023	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024	Prévisionnel 2023	Réalisé 2023	Prévisionnel 2024
<b>FONCTIONNEMENT</b>		32 201,07 €	49 688,75 €		119 477,52 €	186 500,00 €		87 116,66 €	136 811,25 €
Admin+Com+Autres		28 017,34 €	45 488,75 €		3 044,02 €	10 700,00 €		-25 133,11 €	-34 788,75 €
Subvention		3 983,73 €	4 000,00 €		21 000,00 €	79 800,00 €		17 016,27 €	75 800,00 €
Cotisations		200,00 €	200,00 €		95 433,50 €	96 000,00 €		95 233,50 €	95 800,00 €
<b>FORMATION</b>		77 753,21 €	59 826,00 €		59 225,07 €	36 800,00 €		-18 528,14 €	-23 026,00 €
Fonctionnement		19 782,94 €	21 850,00 €		69,14 €	0,00 €		-19 713,80 €	-21 850,00 €
Escalade		18 822,49 €	19 696,00 €		22 160,00 €	20 300,00 €		3 337,51 €	604,00 €
Initiateur SAE		12 566,70 €	13 470,00 €		14 600,00 €	14 000,00 €		2 033,30 €	530,00 €
Initiateur SNE & Formation Continue		4 032,06 €	4 026,00 €		4 740,00 €	4 800,00 €		707,94 €	774,00 €
Juge		879,31 €	1 200,00 €		1 320,00 €	1 500,00 €		440,69 €	300,00 €
Ouvreur		1 344,42 €	1 000,00 €		1 500,00 €	0,00 €		155,58 €	-1 000,00 €
Gestion EPI		385,62 €	830,00 €		600,00 €	600,00 €		214,38 €	-230,00 €
CQP AESA Total		27 391,47 €	8 350,00 €		25 871,99 €	7 000,00 €		-1 519,48 €	-1 350,00 €
DEJEPS		5 194,94 €	5 250,00 €		4 678,94 €	5 250,00 €		-516,00 €	0,00 €
MONTAGNISME		3 868,20 €	3 550,00 €		3 540,00 €	3 650,00 €		-328,20 €	100,00 €
CANYON		2 307,55 €	300,00 €		2 305,00 €	0,00 €		-2,55 €	-300,00 €
<b>ESCALADE</b>		80 352,45 €	98 544,36 €		15 354,55 €	16 904,36 €		-64 997,90 €	-84 640,00 €
Fonctionnement		1 876,46 €	2 000,00 €		0,00 €	0,00 €		-1 876,46 €	-2 000,00 €
Développement SAE		20 688,56 €	16 750,00 €		3 510,00 €	3 000,00 €		-17 178,56 €	-13 750,00 €
Compétition Escalade Régionales		31 200,80 €	46 394,36 €		11 844,55 €	13 904,36 €		-19 356,25 €	-35 490,00 €
SNE - Bourse SNE		22 500,00 €	26 750,00 €		0,00 €	0,00 €		-22 500,00 €	-26 750,00 €
Evènement		3 413,51 €	3 400,00 €		0,00 €	0,00 €		-3 413,51 €	-3 400,00 €
Matériel		673,12 €	3 250,00 €		0,00 €	0,00 €		-673,12 €	-3 250,00 €
<b>MONTAGNISME</b>		5 956,96 €	7 560,00 €		1 000,00 €	0,00 €		-4 956,96 €	-7 560,00 €
Fonctionnement		145,00 €	410,00 €		0,00 €	0,00 €		-145,00 €	-410,00 €
Equipe Jeunes Alpinistes		5 487,28 €	5 900,00 €		1 000,00 €	0,00 €		-4 487,28 €	-5 900,00 €
Compétition Ski Alpinisme		324,68 €	750,00 €		0,00 €	0,00 €		-324,68 €	-750,00 €
Evènement		0,00 €	250,00 €		0,00 €	0,00 €		0,00 €	-250,00 €
Matériel		0,00 €	250,00 €		0,00 €	0,00 €		0,00 €	-250,00 €
<b>CANYON</b>		302,21 €	950,00 €		0,00 €	0,00 €		-302,21 €	-950,00 €
Fonctionnement		0,00 €	200,00 €		0,00 €	0,00 €		0,00 €	-200,00 €
Evènement		0,00 €	500,00 €		0,00 €	0,00 €		0,00 €	-500,00 €
Matériel		302,21 €	250,00 €		0,00 €	0,00 €		-302,21 €	-250,00 €
<b>ACCES-HAUT-NIVEAU &amp; HAUT NIVEAU</b>		35 069,80 €	27 622,89 €		7 155,00 €	7 000,00 €		-27 914,80 €	-20 622,89 €
Suivi Médical		0,00 €	1 000,00 €		0,00 €	0,00 €		0,00 €	-1 000,00 €
Escalade		34 212,86 €	22 322,89 €		7 155,00 €	7 000,00 €		-27 057,86 €	-15 322,89 €
Ski-Alpinisme		856,94 €	4 300,00 €		0,00 €	0,00 €		-856,94 €	-4 300,00 €
Divers - Non réparti		148,40 €	12,36 €		0,00 €	0,00 €		-148,40 €	-12,36 €
<b>TOTAL HORS BENEVOLAT</b>		231 784,10 €	244 204,36 €		202 212,14 €	247 204,36 €		-29 731,75 €	0,00 €